



École à journée continue bilingue d'Evilard

Inscription à l'école à journée continue avec le portail en ligne kiBon

La commune municipale d'Evilard utilise kiBon pour les inscriptions à l'école à journée continue.

kiBon est un portail en ligne géré par le canton, accessible aux parents sans qu'il soit nécessaire de télécharger un programme. Avec kiBon, les parents font eux-mêmes l'inscription à l'école à journée continue, ils choisissent les modules, enregistrent leur situation financière et téléchargent les justificatifs nécessaires.

kiBon présente les avantages suivants :

- Les parents reçoivent des instructions détaillées et compréhensibles pour saisir les données de leur demande.
- Le formulaire d'inscription est clairement structuré. Une seule feuille (déclaration de validation) doit être imprimée, signée et envoyée.
- Grâce à vos identifiants (login), vous avez accès à vos données en tout temps et partout. Vous pouvez les corriger si nécessaire et contrôler les modifications.
- Comme toutes vos données sont enregistrées, vous pouvez les récupérer l'année suivante et ne procéder alors qu'à quelques modifications nécessaires.
- Vous pouvez déposer directement les annexes requises dans kiBon (au format PDF ou photo).
- Si vous demandez également un bon de garde, vous ne devez saisir qu'une fois les informations relatives à votre situation financière.
- NEW : kiBon est désormais relié au système de taxation fiscale par une nouvelle interface. Les informations sur votre situation financière pourront être directement récupérées à partir des données fiscales.

Comment vous connecter à www.kiBon.ch ?

Outre une connexion Internet, vous avez besoin des éléments suivants :

- Identifiants BE-login, que vous connaissez déjà si vous avez déjà rempli la déclaration d'impôt en ligne (www.belogin.ch)
- Taxation fiscale complète de l'année précédente ou autres documents concernant vos revenus et votre fortune
 - **Si vous n'avez pas encore rempli votre déclaration d'impôt 2021, le système vous demandera d'autres justificatifs pour vérifier la situation financière. Vous pouvez donc faire l'inscription sur kiBon, indépendamment de votre déclaration d'impôts.**
- Horaire de votre enfant

Une fois tous les documents rassemblés, connectez-vous sur <https://be.kibon.ch/web/#/anmeldung>

Si vous constatez qu'il vous manque des informations pendant que vous remplissez la demande, ce n'est pas un problème : vous pouvez enregistrer vos données et continuer plus tard.

Vous pouvez dès à présent inscrire en ligne votre enfant à l'école à journée continue bilingue d'Evilard, choisir les différents modules et transmettre de manière simplifiée les données relatives à vos revenus et à votre fortune.

L'administration municipale vérifie les informations et confirme l'inscription aux parents. Une fois l'inscription terminée, l'administration municipale, plus particulièrement le secrétariat de l'école à journée continue, établira une convention de prise en charge.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Direction de l'instruction publique et de la culture :

<https://www.akvb-gemeinden.bkd.be.ch/fr/start/angebote-der-gemeinde/tagesschulangebote/tagesschulangebote-administrieren/gebuehren-fuer-tagesschulen.html>

En cas de questions concernant l'inscription à l'école à journée continue via kiBon, veuillez prendre contact avec :

Rachel Kramer
032 323 77 44
kramer@evilard.ch ou secrariat@ecoleevilard.ch